

Collège Pierre & Marie Curie de la Talaudière.

Organisation de l'aide individuelle aux élèves.

L'aide individuelle aux élèves prend plusieurs formes au collège cette année :

1° Dans le cadre de la Réforme du collège

- **Accompagnement Personnalisé (3h en 6^{ème}, 2h en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).** Ce sont des heures en demi groupes assurées par les professeurs de français, mathématiques ou LV1. Elles doivent répondre aux besoins particuliers des élèves, soutien, méthodologie, tutorat entre élèves, recherches personnelles en autonomie....
- **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (2 par classes depuis la rentrée 2017).** Les EPI sollicitent deux disciplines dans une logique de projet et doivent permettre à tous les élèves de réussir selon ses compétences.

2° Dans la continuité du Projet d'Etablissement.

- **Tutorat assuré par des professeurs** (de 1 à 3 élèves). Cette aide est ciblée pour des élèves décrocheurs, des élèves Français Langue Seconde, des élèves qui doivent travailler leur projet d'orientation.
- **Aide aux devoirs : assurée par les Assistant d'Education (AED).** Les élèves par groupe de 2 à 4 de la même classe sont aidés pour faire leurs devoirs dans les « trous » de l'emploi du temps.

3° Dispositif « AIDE AUX DEVOIRS » mis en place depuis le 6 novembre 2017. D'abord proposé aux élèves repérés par les professeurs et qui en avaient besoin, ce dispositif a été proposé ensuite à tous les élèves volontaires. 18 plages horaires ont été proposées entre 13h et 14h ou entre 17 et 18h. Un encadrant pour 10 élèves maximum. L'aide consiste à aider l'élève à identifier ses difficultés et l'amener à devenir autonome dans son travail personnel.

Ces différentes aides donnent lieu à des bilans, en particuliers lors des conseils de classe. Dans le cas de DEVOIRS FAITS, les séances sont programmées jusqu'au 8 février. D'autres élèves pourront en bénéficier dans la deuxième partie de l'année scolaire. **Elles permettent de repérer les Elèves à Besoins particuliers (EBEP) qui sont recensés dans un outil de suivi destiné aux équipes pédagogiques du CM2 à la classe de seconde.**

A.Ravat, principale adjointe le 27/11/2017